



NEGOCIATIONS GROUPE

Compte rendu de la paritaire 26 février 2009

La Direction a démarré la réunion par la présentation de la situation économique et les résultats de l'année 2008 du Groupe. Dans ses chiffres, nous trouvons la baisse des parts variables dans les salaires ; celle-ci passent de 42 M€ en 2007 à 18 M€ en 2008 (versée en avril 2009).

Commentaires CFDT : Nous avons conscience de la situation critique dans certains sites et dans certains ateliers. Néanmoins, il y a, pour la Direction, encore des marges de manœuvres, permettant d'assumer une politique sociale digne de ce nom !

Les premières propositions de la Direction :

- Réaffirmation du Gel des salaires RHODIA pour 2009, avec proposition d'une clause de "revoyure" en septembre 2009.
- Complément de l'indemnisation du chômage partiel à hauteur de 90% du salaire net pour les salaires bruts inférieur ou égal à 2500€ avec rétroactivité pour les salariés qui ont déjà été touchés lors de la fin d'année 2008 ou début 2009.
- Proposition d'un avenant à l'accord d'intéressement avec un nouvel objectif pour l'année 2009 : le Free Cash Flow à la place de l'objectif d'EBITDA.

Expression CFDT lors du tour de table:

- **Opposition au gel des salaires : Il faut des mesures en 2009 permettant une progression du pouvoir d'achat, et réparant les injustices pour les salariés qui, en 2008, ont eu une promotion (habilitation) sans augmentation individuelle !**
- **Demande d'une meilleure indemnisation du chômage partiel.**
- **Désaccord sur les propositions de modification de l'accord d'intéressement : Cette question n'était pas prévue. La CFDT doit y réfléchir et fera des propositions pour la prochaine réunion.**

Après une interruption de séance, la Direction fait de nouvelles propositions :

- Chômage partiel : indemnisation à 100% pour les salaires bruts inférieur ou égal à 2500 €.
- Intéressement 2009 : mêmes propositions qu'en début de réunion.
- Sur les chapitres : Congés/RTT, changement de rythme de travail, mise à disposition des salariés, sous-traitance, formation : pas de nouveautés par rapport aux dispositions présentées lors de la journée du 13 février (voir tract CFDT du 18 février).

Un projet de texte va être envoyé et une nouvelle réunion de négociation est programmée le 18 Mars.

Conclusion et position CFDT

- **Une meilleure indemnisation du chômage partiel était certes une de nos revendications, pour autant nous restons opposés au gel des salaires et aux modifications proposés sur l'accord d'intéressement.**
- **Sur les autres sujets (congrés, RTT, formation, missions) il y a pour le moment trop d'incertitudes pour se prononcer en l'absence d'un texte faisant office de projet d'accord.**
- **Pour la réunion du 18 mars, nous allons faire des contre-propositions sur les salaires et l'intéressement.**

Comme vous pouvez le constater, nous sommes loin d'un accord sur ce qui est appelé par la Direction « flexibilité sociale ».

Mais, pour la CFDT, ce qui est encore plus inquiétant ce sont les mesures de restructurations qui seront probablement annoncées en mars et qui vont concerner l'emploi sur nos sites.

Par ailleurs, la Direction Générale n'a toujours pas démontré que des mesures significatives ont été prises pour montrer l'exemple et prouver que les efforts sont équitables pour tous, notamment les cadres Dirigeants et le Conseil d'Administration.

***Responsables et Déterminés, nous serons !
Adhérez à la CFDT !***

Paris, le 27 février 2009